un·e cadre supérieur de santé - blocs opératoires



**Animateur territorial de la recherche en psychiatrie et santé mentale**

**Contexte du poste**

**UNIVERSELLEMENT HOSPITALIER**

[](https://www.chu-nantes.fr/recherche-%E2%80%93-ressources-humaines-le-chu-de-nantes-sengage-dans-la-labellisation-europeenne-hrs4r)Au cœur de la Métropole Nantaise, le CHU de Nantes se positionne, avec près de 13 000 collaborateurs, comme **le premier employeur de la région**. Appartenir au CHU de Nantes, c’est faire siennes **les valeurs du service public hospitalier : égalité, continuité, neutralité et adaptabilité.** Nous sommes fiers de représenter l’hôpital public auprès de chaque citoyen. Face aux situations d’urgence ou de précarité, pour mener de grands projets mais aussi au quotidien, cela donne sens au travail et à l’engagement de chaque professionnel de l’établissement.

**UN NOUVEL HOPITAL en 2027**

Situé sur la rive sud de la Loire, un nouvel hôpital verra le jour en 2027. Ce nouvel hôpital est le plus grand projet hospitalier actuellement conduit en France. Il regroupera, sur un même site, le plateau technique du CHU, actuellement répartis sur l’Hôtel Dieu et l’Hôpital Nord Laennec (blocs, imagerie, laboratoires) et l’institut de recherche en santé (IRS 2020). Il sera le socle du quartier de la santé, un projet de dimension européenne, qui réunira également à proximité : la faculté de santé, des écoles paramédicales, des instituts de recherche et un projet d’incubateur en santé. Cet écosystème original composé d’enseignants, de soignants, de chercheurs et d’entrepreneurs favorisera l’innovation médicale et son transfert rapide au lit du patient.

Avec 1436 lits et places et une augmentation de lits en soins critiques (10%), le nouvel hôpital proposera 64% de séjours en ambulatoire dans un environnement plus moderne, connecté et confortable, tant pour les patients que les professionnels.

Le CHU de Nantes ne pratique aucune discrimination entre les agents, fondée sur le sexe, le handicap, la religion, etc, conformément à la Charte HRS4R (*Human Resources Strategy For Researchers*).

**Environnement du poste**

Depuis plus de 30 ans le CHU de Nantes conduit une politique très volontariste pour assurer le développement de la recherche biomédicale sur le site. Il compte aujourd’hui parmi les 10 CHU les plus forts chercheurs de France. Il tire notamment sa force de son écosystème : le CHU de Nantes est le seul CHU membre d’un établissement public expérimental (EPE), Nantes Université, labélisé depuis 2022 I-Site autour d’un projet ambitieux sur la santé et l’industrie du futur. Il a également été précurseur avec la création des instituts, préfigurateur des IHU, dont l’objectif était d’accélérer le continuum recherche fondamentale, recherche clinique.

Au sein du CHU de Nantes, la [Direction de la recherche et de l’innovation](https://www.chu-nantes.fr/missions-et-ambitions)\* (DRI) du CHU de Nantes contribue activement à la mise en œuvre stratégique et opérationnelle de ces enjeux. Elle est organisée en 5 départements : Grands programmes Nationaux & Européens, Innovation & Développement, Investigation & Recherche translationnelle, Promotion, Ressources & Support.

Elle regroupe près de 520 collaborateurs, au service de la recherche et de l’innovation.

**\*** *Cliquer pour accéder au site*

Le Département Investigation & Recherche translationnelle est en charge de la conduite des études. Ce département fédère les 26 unités d'investigation clinique structurées au sein de chaque Plateforme Hospitalo-Universitaire (PHU), au plus près des équipes médicales. La moitié des 26 unités d'investigation clinique sont labélisées Centre d'Investigation Clinique (CIC) par le ministère de la Santé et l'Inserm, en reconnaissance de leurs activités de recherche translationnelle conduites avec les laboratoires de recherche du site (9 Unités mixtes de recherche).

**Missions principales et activités**

L’Unité d’Investigation Clinique (UIC) 18 « Psychiatrie et Santé Mentale » est rattachée au Pôle Hospitalo-Universitaire du même nom, qui prend en charge des patients souffrant de divers troubles psychiatriques et addictifs. L’UIC18 est composée de 4 équipes thématiques : « Troubles addictifs et du comportement alimentaire », « Rétablissement en psychiatrie et psychoses émergentes », « Psychiatrie de l’adulte et de la personne âgée » et « Psychiatrie de l’enfant et de l’adolescent ».

L’UIC18 porte un projet de structuration de l’animation territoriale de la recherche en psychiatrie et santé mentale à l’échelle de l’hémi-région ouest (Loire-Atlantique et Vendée), financé par l’ARS. Ce projet, baptisé COLIBRI (Collectif Ouest LIgérien au Bénéfice de la Recherche et de l’Innovation en psychiatrie et santé mentale), vise à mettre en œuvre une animation territoriale de la recherche à l’échelle du territoire ouest ligérien et se déroulera en 3 phases :

* Phase 1 exploratoire, visant à réaliser un état des lieux des différentes structures concernées par la recherche en psychiatrie et santé mentale sur le territoire ouest ligérien, et le recensement de leurs besoins en matière d’animation territoriale de la recherche,
* Phase 2 structurante, visant à concevoir et structurer un plan d’animation territoriale de la recherche en concertation avec l’ensemble des structures incluses,
* Phase 3 effective : mise en œuvre du plan d’animation de la recherche.

L’animateur aura la charge de réaliser, au cours de l’année 2024, les phases 1 et 2 du projet COLIBRI. La phase 3 sera menée dans un second temps, après une évaluation intermédiaire de l’ARS Pays de Loire en début d’année 2025.

L’animateur aura pour mission d’assurer une mise en œuvre homogène des missions, objectifs et règles définis dans le projet COLIBRI. Ses missions spécifiques seront de :

1. **Missions générales**

- Respecter le calendrier défini du projet,

- Participer aux, ou selon le cas de figure, animer les réunions liées au projet (Assemblée générales, rencontres avec les établissements identifiés, réunions du COPIL, comité stratégique, etc.),

- Organiser et concerter ses actions sous la supervision de la coordinatrice et du COPIL du projet,

- Possibilité de participer à des missions transversales institutionnelles.

1. **Phase 1 exploratoire : le diagnostic**

- Réaliser le recensement des structures concernées par le périmètre du projet,

- Concevoir une enquête pour identifier les besoins territoriaux en matière d’animation de la recherche,

- Contacter toutes les structures identifiées pour les informer sur le projet et leur diffuser l’enquête,

- Réaliser une synthèse quantitative et qualitative des réponses des structures ayant accepté de participer à l’enquête,

- Rédiger le rapport de phase 1.

1. **Phase 2 structurante : le plan d’action**

- Formaliser la liste des structures membres du dispositif et les conditions éventuelles permettant à d’autres structures de rejoindre le dispositif dans un second temps,

- Proposer un plan d’actions du dispositif (chaque action devra comprendre : les objectifs spécifiques, les structures et ressources potentiellement impliquées, la structure responsable de l’action, les moyens (humains et financiers) nécessaires à sa mise en œuvre, le planning et les échéances de réalisation, et les indicateurs de réussite pouvant être évalués),

- Participer à la définition des modalités de gestion et de fonctionnement opérationnel du dispositif,

- Coordonner la mise en place les conventions entre l’établissement gestionnaire et les structures adhérentes,

- Rédiger le rapport de phase 2 (= plan d’animation territoriale de la recherche).

**Spécificités du poste** : Déplacements fréquents à prévoir sur les départements 44 et 85 ; Souplesse d'horaires ; Domaine de la psychiatrie et de la santé mentale.

**Profil recherché**

* **Diplôme / Formation :**

- Bac +3 minimum (animation de réseau ou conduite de projet en santé, santé publique ou recherche) ;

- Culture juridique, économique, sociale, financière et technologique de la recherche en santé ;

- Méthodologie des outils d’animation (tableaux de bord, accompagnement du changement, etc.).

* **Expériences attendues :**

- Expérience professionnelle en animation de réseau ou conduite de projet en santé, santé publique ou recherche ;

- Expérience dans le domaine de la psychiatrie, addictologie et/ou psychologie souhaitée.

* **Compétences managériales :** Non requises
* **Compétences et qualités professionnelles associées**: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point, tableaux de bord, …) ;

- Connaissances générales en santé, et plus particulièrement en psychiatrie ;

- Connaissances générales de l’organisation des soins et de la recherche ;

- Connaissance des acteurs contribuant à l’offre de soins en psychiatrie et l’organisation de la recherche sur le territoire 44-85, si possible ;

- Savoir faire: piloter un projet ; concevoir des solution adaptées à la demande et au contexte ; animer un réseau et/ou un groupe de travail ; diffuser l’information ; élaborer des objectifs et des indicateurs et analyser les résultats ; savoir rédiger des documents pour assurer un suivi et une traçabilité ;

- Savoir être : adaptabilité ; sens de la communication ; sens de l’initiative ; réactivité ; force de conviction.



**Ce poste est fait pour vous si vous aimez :**

- Evoluer dans une recherche active ;

- Travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire dynamique et investie ;

- La diversité des missions proposées.

**Avantages**

* Valorisation financière (primes diverses, mesures du Ségur de la Santé…)
* Self d’entreprise à tarif avantageux
* Remboursement à 75% du titre de transport et proposition de solutions avantageuses de mobilité douce
* Politique sociale attractive (tarifs avantageux sur les loisirs, les vacances, les sorties culturelles…)

Date de prise de fonctions souhaitée : 01/04/2024

Contact : merci d’adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) exclusivement par mail à

[**bp-crrh@chu-nantes.fr**](mailto:bp-crrh@chu-nantes.fr)